



AVOCATS SANS FRONTIERES
France

Là où la défense n'a plus la parole

Communiqué de presse – 13/03/2024

L'Association Avocats Sans Frontières France dont le Bâtonnier Paul-Albert IWEINS, ancien Bâtonnier de Paris, et Maître Matthieu BAGARD sont les co-Présidents, et qui a comme Vice-Président le Bâtonnier Pierre DUNAC, Vice-Président de la Conférence des Bâtonniers, tient à rappeler qu'elle n'a rien de commun avec l'Association Avocats Sans Frontières présidée par Maître Gilles-William GOLDNADEL. Toutes les déclarations, actions et positions publiques de ce dernier ne représentent donc en aucun cas celles d'ASF France. ASF France est une organisation qui agit à travers le monde au seul service des droits fondamentaux des citoyens tels que définis par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et plus particulièrement le droit à la défense et à un procès équitable.